

Relevé de conclusions de la réunion du Bureau élargi de Manifestampe mardi 13 janvier 2015

La réunion s'est tenue chez DA du 17^e à Paris de 16h30 à 19h00

Présents

Dominique Aliadière (DA)
Michel Cornu (MC), trésorier
Catherine Gillet (CG), vice-présidente, responsable Internet
Christine Moissinac (CM)
Anne Paulus (AP), secrétaire
Maxime Préaud (MP), président
Ana Sartori (AS),
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)
Michel-Henri Viot (MHV)

Excusés

Claude Bureau (CB), vice-président Céline Chicha-Castex (CCC) Anne Dell'Essa (ADE) Khédija Ennifer-Courtois (KEC), Lauren Laz (LL) Grazia Rapacciulo (GR)

Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

1 – Préparation de l'AGE et AGO du 14 mars 2015

Rappel du planning:

14/01/15: Appel à candidature envoyé par courriel

11/02/15: CA - tous les derniers détails pratiques de l'AG et les documents seront décidés à cette séance

13/02/15 : Limite de réception des candidatures.

20/02/15: Envoi des convocations par courrier postal.

10/03/15: Date limite de réception des votes par correspondance (voie postale).

14/03/15: AGE et AGO

Candidatures au CA

L'étude technique de l'envoi des appels à candidature a été fait et les textes retouchés. L'envoi est prévu pour le 14 janvier par mail.

Vote par correspondance

Il est décidé de rajouter le vote du rapport d'activité et du rapport financier sur le bulletin de vote par correspondance. Le bulletin est retouché.

2 enveloppes seront jointes au courrier postal. L'une sera pré-imprimée avec l'adresse de Manifestampe pour éviter toute erreur ainsi qu'une zone « expéditeur : » à compléter.

A l'intérieur sera glissée, l'enveloppe vierge contenant le bulletin de vote.

La date limite de retour des votes est le 10 mars. Qui pourra s'occuper de récupérer les bulletins, de pointer les votants et de faire un pré-dépouillement ? Cette personne ne peut pas être un des candidats au CA. LL aurait-elle la disponibilité pour s'en charger comme évoqué lors d'une précédente réunion ?

Convocation

Elle sera complétée avec les informations concernant la table ronde (CCC) et l'éventuel partenariat avec le vin « L'estampe » (AP). AP devrait avoir une réponse prochainement sur l'éventuelle participation aux frais d'envoi de la convocation de l'entreprise viticole.

L'enveloppe contiendrait :

- la convocation avec un bandeau POUVOIR détachable en bas de page et avec une publicité (pour le vin) au dos -> 1 feuille
- Le bulletin de vote par correspondance sur papier blanc -> 1 feuille
- 2 enveloppes
- Le projet de statuts modifiés recto-verso (-> 1 ou 2 feuilles)

Le rapport d'activité et financier ne seraient joints qu'au courriel de convocation.

Une séance de mise sous pli (500 enveloppes) est prévue chez MC qui donnera la date dès qu'il aura pu imprimer tous les documents.

Rapport d'activité

MP va retoucher le texte.

2 - Lithographie « Offrez une estampe »

Le stock (50 Lithos signées numérotées et 100 lithos non numérotées) est chez MP.

Sur proposition de CG, il est décidé de créer une affiche offset de cette litho et de l'offrir à chaque participant de la Fête de l'estampe. (130 euros pour 500 affiches)

DA s'occupe de faire faire un scan (45 €) haute définition de la litho en vue de l'impression offset.

Sur la base d'un texte de MP, DA créera un flyer A5 de présentation des lithos à vendre avec bon de commande.

Il est décidé de porter nos efforts de vente des lithos en priorité pendant l'AG.

Litho numérotée: 150 euros (et 120 pour les adhérents).

Litho simple : 15 euros (et 12 pour les adhérents)

3 - Carte de vœux 2015

MC va procéder à son impression (100 ex + 10 EA).

La liste des destinataires est bouclée en séance.

4 - Démarches auprès du Ministère

AP informe qu'un RDV est fixé le 22 janvier avec Pierre Oudart de la DGCA.

Objectif : obtenir le parrainage du Ministère pour la Fête de l'estampe et parler de la Maison de l'estampe.

CM insiste pour que les représentants de Manifestampe (MP + CG + MHV + AP ?) à ce RDV obtiennent entre autres : une aide à une meilleure visibilité (article dans une revue interne ?). De plus il faut obtenir des contacts précis pour développer une ouverture à l'international.

5 - Prochaine réunion de CA

Le CA se réunira le mercredi 11 février à 14h à la Maison des Associations du 17e.